

femmes protestantes

Proposition au fonds de plan social

Comité à l'assemblée des membres du 2 mai 2026

Le compte de résultat 2024 des femmes protestantes s'est clôturé avec une perte de CHF 45'788.88. Cette perte aurait dû être compensée par les fonds propres.

Comme cela n'a pas été fait, le comité soumet la proposition suivante :

Le résultat annuel 2024 sera compensé par le fonds « Plan social ». Après cette compensation, le fonds disposera encore de CHF 44'211.12.

Le comité présente cette proposition à l'assemblée générale, car aucun règlement de fonds n'existe à ce jour. Celui-ci sera élaboré au cours de l'année 2026.